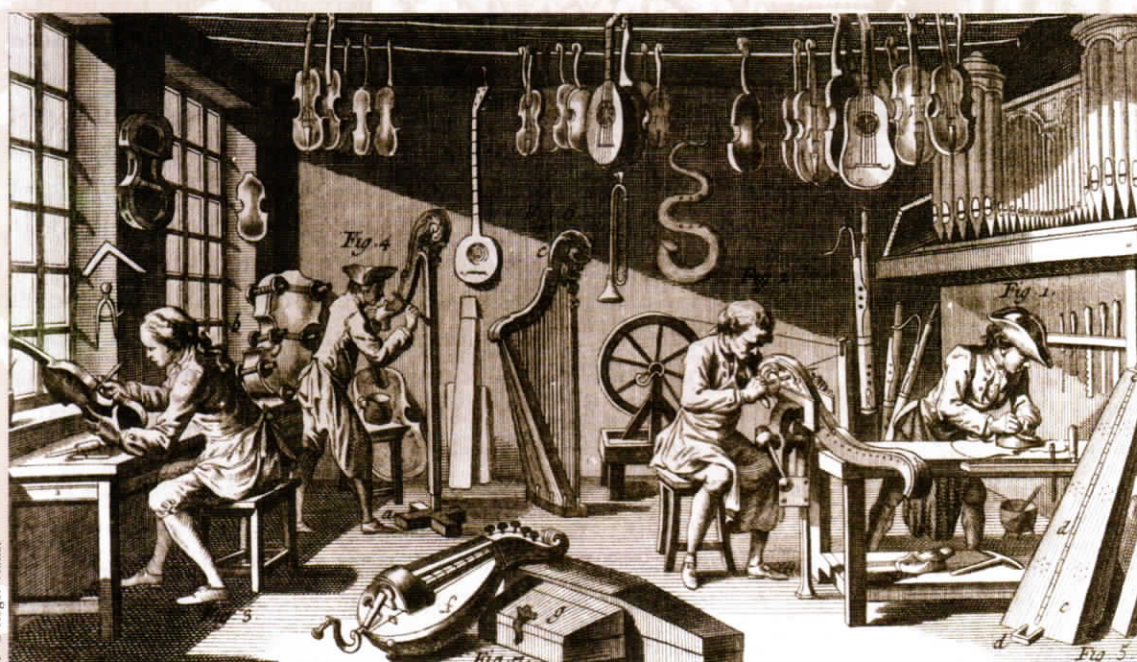


Le facteur d'instruments de musique

Facteur... Le mot évoque plutôt pour nous celui qui distribue le courrier. Dans le domaine musical pourtant, le facteur est l'artisan qui fabrique et répare les instruments de musique.



Atelier de luthiers.
Estampe de Bénard.

À SAVOIR

Si la lutherie est avérée à Mirecourt dès 1629, elle prend son véritable essor au XVIII^e siècle et rayonne dans le monde entier.

La ville accueille actuellement une des seules écoles de lutherie européenne.

À la fois artisan et artiste, le facteur d'instruments de musique doit parfaitement maîtriser le travail du bois ou du métal et être lui-même musicien pour pouvoir juger de la sonorité des objets qu'il fabrique.

Facteur, luthier et compagnie...

Facteur (ou faiseur) d'instruments de musique, le terme est général, mais il peut se décliner à l'infini : il existe ainsi des facteurs de clavecin, d'accordéon, de guitare, de flûte..., chacun se spécialisant dans la fabrication d'un type ou d'une famille d'instruments (à vent, bois et cuivres, à cordes, percussions). Certains mots traduisent cette spécialisation. Le luthier s'attache ainsi aux instruments à cordes pincées ou frottées comme le luth, la mandoline, la guitare, le violon, le violoncelle ou la contrebasse (actuellement, on emploie aussi le mot pour ceux qui réparent les

autres instruments). L'organier, quant à lui, est un spécialiste de l'orgue, instrument qui demande de multiples compétences, mais le terme de facteur d'orgue reste aussi très utilisé. Longtemps aussi, on parle de chaudronniers ou de « menuisiers faiseurs d'instruments de musique » : c'est que le facteur est considéré avant tout comme un artisan du bois ou du métal.

La main et l'oreille

Tout instrument est avant tout un objet technique fabriqué le plus souvent en bois, puis de plus en plus en métal. Le facteur d'instruments sait donc parfaitement maîtriser le travail de ces matériaux. Le luthier, par exemple, afin de garantir la qualité sonore du futur instrument, doit d'abord savoir choisir un bois (érable, sapin, ébène, fruitier) qui a été coupé selon des règles précises et a

séchés au moins huit ans. La taille et la découpe du bois, l'assemblage des pièces (de 69 à 71 pour un violon), le polissage et le vernissage des surfaces, s'effectuent avec les outils traditionnels du menuisier ou de l'ébéniste : gouges, rabots, raclours, canifs, compas d'épaisseur... Même pratique pour ceux qui fabriquent des instruments en métal, les chaudronniers. Cependant, le facteur d'instruments doit également être musicien, afin de pouvoir juger de la qualité de ce qu'il fabrique, et doit donc posséder un minimum de connaissances en musique et, surtout, une très bonne oreille. Le métier s'inscrit ainsi à la frontière des métiers manuels traditionnels et de ceux de la musique. Inclassable, il a longtemps été rattaché soit à la corporation des menuisiers, soit à celle des chaudronniers, ou encore à celle des peintres tabletiers qui décorent certains instruments comme les clavecins par exemple. C'est sous Henri IV que la première organisation spécifique, les « faiseurs d'instruments de musique », voit le jour et il existe alors des facteurs du roi attachés à la Cour. Mais, en province, les choses n'en sont pas encore là. Ainsi, à Mirecourt, capitale de la lutherie française, la constitution des facteurs d'instruments en métier date seulement de 1732.

De prestigieuses dynasties

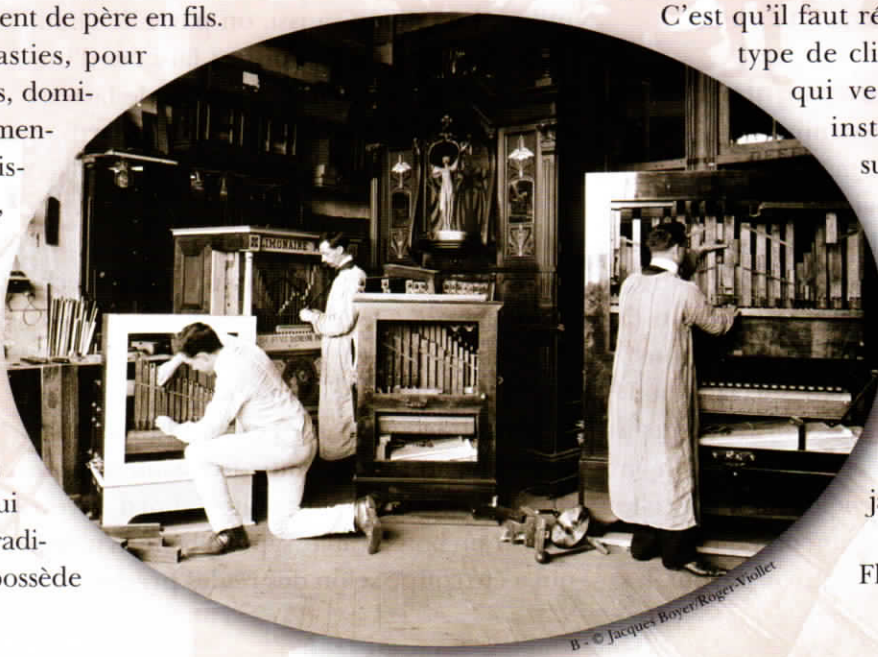
Le métier étant difficile, l'apprentissage est long et s'effectue souvent de père en fils. Ainsi, quelques dynasties, pour certaines prestigieuses, dominent la facture instrumentale européenne. Artistes autant qu'artisans, les facteurs signent leurs œuvres et certains acquièrent une réputation internationale. On pense aux grands ateliers italiens (celui des Amati, par exemple, qui produit les célèbres Stradivari), mais la France possède



Sébastien Érard, facteur de pianos et de harpes.

Certains instruments sont de véritables œuvres d'art. Peints, sculptés ou marquetés, ils allient qualité sonore et esthétique raffinée.

Montage des orchestrophones sur des orgues mécaniques à la fabrique Limonaire frères, 1905.



aussi ses grands noms : J.-B. Villaume pour les violons ou Voboam pour les luths, guitares et mandolines ; les facteurs de clavecins Richard, Denis Vincent, Tibaut ; ou encore, pour les pianos, Pleyel, Érard ou Gaveau. Même plus modestes, les facteurs se transmettent souvent leur entreprise de génération en génération.

Les évolutions du XIX^e siècle

Le XIX^e siècle voit le métier évoluer de manière importante. Les brevets se multiplient : les instruments sont améliorés ou même inventés. La flûte traversière, par exemple, est désormais fabriquée en métal. Théobald Boehm, en 1832, en modifie la perce et invente le système des clefs permettant de fermer ou d'ouvrir plusieurs trous à la fois avec un seul doigt. Adolphe Sax invente les saxophones à partir d'un instrument en bois. D'autre part, même si la facture instrumentale du XIX^e siècle reste majoritairement artisanale, la fabrication en série se développe. La fabrique Gautrot, puis Couesnon, à Paris, en est un bon exemple : dans un vaste atelier, les ouvriers s'alignent le long d'une allée centrale, devant des établis. Certes, il s'agit encore d'ouvriers qualifiés et le travail manuel domine (les machines sont rares bien que la vapeur fournisse l'électricité), mais aucun d'eux ne fabrique son instrument de bout en bout : le travail est rationalisé et de plus en plus de pièces sont standardisées.

C'est qu'il faut répondre à un nouveau type de clientèle. Au particulier qui venait commander son instrument personnel, se substituent des orchestres entiers, des fanfares et même des commandes étrangères. Ainsi, la maison Gautrot exporte-t-elle 50 % de sa production aux États-Unis pour les orchestres de jazz.

Florence Fourré-Guibert